



Information importante sur la télétransmission

Bonjour,

Certains de nos membres ont peut-être déjà pris contact avec vous, à la suite de la diffusion de notre communiqué du 31 mai dernier relié à l'intégration de la SSD à l'ACDQ incluant le service Net+ ACDQ. J'aimerais vous donner plus de détails techniques par rapport aux impacts de cette décision sur le service Net+ ACDQ.

Tout d'abord, je tiens à vous rassurer : le service de télétransmission des réclamations aux assureurs restera fonctionnel à la suite de la cessation des activités de la SSD, soit à compter du 1^{er} septembre 2022.

Cependant, comme plusieurs d'entre vous le savent déjà, Net+ ACDQ évoluera vers une nouvelle solution au cours des prochains mois. Ainsi, un nouveau CCD sera déployé qui utilisera le protocole chiffré TLS pour les transmissions électroniques vers les assureurs. Ce CCD sera mis en place progressivement dans les cliniques à partir de cet automne en vue d'un déploiement complet pour le 1^{er} janvier 2023.

Nos objectifs sont de permettre une plus grande flexibilité et autonomie aux cliniques dans leurs choix technologiques et d'éliminer les contraintes imposées par une topologie extranet corporative. Notre but est donc d'offrir aux cliniques dentaires un service optimal de télétransmission des réclamations aux assureurs et qui n'implique pas de contraintes sur le lien Internet. Ceci permettra aux cliniques d'acquiescer une autonomie optimale par rapport à ses besoins de TI, de cybersécurité, de connectivité et l'utilisation d'un courriel arrimé à l'identité de la clinique.

Quelles sont les incidences prévues en septembre?

1. Fermeture du service de messagerie @net-plus.ca.
2. Retrait du portail Net+ ACDQ. Les états de compte seront disponibles sur celui de l'ACDQ.
3. Fermeture de Dentistesquebec.org. En suggérant aux cliniques de se référencer sur Google, un outil de référencement beaucoup plus efficace et plus accessible

Quelles sont les incidences de cette mise à niveau prévue pour cet automne?

1. Retrait du VPN Net+ ACDQ et fin de l'obligation d'utiliser notre routeur SonicWall.
2. Retrait du service de VPN pour le télétravail Cisco AnyConnect et NetExtender.
3. Prise en charge des solutions de cybersécurité par la clinique.

En résumé :

1. Le VPN Net+ ACDQ sera retiré du routeur SonicWall de Net+ ACDQ.
2. Si elle le souhaite, la clinique doit mettre en place une solution de VPN pour le télétravail.
3. La clinique est responsable des services de cybersécurité qu'elle souhaite obtenir.
4. Si requis la clinique doit avoir ses propres adresses de messagerie.
5. L'ACDQ ne récupérera pas les routeurs SonicWall de Net+ ACDQ.
6. Les accès du routeur SonicWall seront remis à la clinique.
7. Si la clinique conserve le routeur SonicWall, les mises à jour, les licences, la gestion et la vérification des alertes seront de leur responsabilité.
8. Net+ ACDQ ne fera plus le support ni le service du routeur SonicWall de la clinique.
9. La fin de vie des routeurs SonicWall SohoW est confirmée par SonicWall pour janvier 2025.

Par ailleurs, en novembre 2021, les cliniques se sont vu offrir des solutions transitoires en attendant le nouveau Net+ ACDQ. **Cliquez ICI** pour en prendre connaissance. L'option 4 est la moins contraignante lors de la migration prévue pour cet automne puisque la clinique est configurée avec des équipements que vous connaissez et que vous gérez vous-même. C'est pour cette raison que **nous vous suggérons d'orienter vos clients vers l'option 4 avant le déploiement du nouveau CCD**. Si vous n'avez pas d'expertise par rapport à la cybersécurité, l'équipe TI de Net+ ACDQ peut vous fournir des contacts. Notre équipe technique est toujours disponible pour aider à migrer les cliniques vers l'option 4.

Les cliniques qui ne seront pas dans la solution transitoire option 4, devront mettre en place, avant le déploiement de cet automne, leur solution de cybersécurité. Nous changerons la configuration du routeur SonicWall pour répondre au besoin du nouveau CCD. L'ACDQ ne récupérera pas le routeur SonicWall. Si vous le désirez, vous pourrez en assumer le support suite au déploiement. *Noter que nous prévoyons faire des déploiements de masse, ce qui vous occasionnera plusieurs demandes de changement de la part des cliniques dans un court laps de temps si la clinique n'est pas dans la solution transitoire option 4.*

Enfin, pour les cliniques qui le désirent, il est possible de récupérer leurs courriels avant la fermeture du service de messagerie @net-plus.ca. Il est requis que le logiciel de gestion des courriels soit dans la clinique, car la synchronisation se fera par le VPN Net+ ACDQ. Il suffit de configurer dans le logiciel de courriel un service POP3/SMTP. Les accès sont le compte d'utilisateur et le mot de passe du portail, le serveur POP(110), SMTP (25) et le nom du serveur de courriel est : mail.net-plus.ca. Ces opérations devront se faire à partir de la clinique, car c'est via l'adresse IP interne de mail.net-plus.ca [10.254.42.42] que cela sera fonctionnel. Aucun chiffrement n'est requis pour se connecter au service POP.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec l'équipe de Net+ ACDQ, toujours disponible pour vous répondre, au 514 284-1985 ou 1 800 361-5305 poste 2.

Eric Durez

Éric Durez

Directeur TI SSD